Les bornes publiques de recharge pour véhicules électriques et hybrides

82 bornes publiques de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables sont disponibles sur le territoire intercommunal.



Chaque borne est équipée de 2 points de charge, lente près des gares et accélérée en centre-ville, permettant à deux véhicules de se recharger en même temps. Compatibles avec le plus grand nombre de formats, les bornes de recharge sont accessibles à tous grâce à un badge.

Les propriétaires de véhicules électriques et hybrides rechargeables peuvent, selon les villes, stationner gratuitement dans les secteurs de stationnement payant sur le territoire (se référer au règlement de stationnement de la commune). Le stationnement à durée limitée (zone bleue par exemple) n'est pas concerné. Pour toute précision sur le stationnement, se renseigner en mairie.

Complémentaire de la recharge privative à son domicile ou sur son lieu de travail, la recharge publique sur voirie permet à l'utilisateur d'une voiture électrique de récupérer tout ou partie de l'autonomie de sa batterie, le temps d'une course ou d'un rendez-vous.

Les bornes publiques sont communicantes et interopérables : les propriétaires de voiture électrique, particuliers ou professionnels, peuvent recharger leur véhicule sans difficulté en beaucoup d'autres lieux du territoire national.

GRILLE TARIFAIRE APPLICABLE À PARTIR DU 1ER OCTOBRE 2024			FRAIS DE STATIONNEMENT	PLAFOND DE NUIT
Borne JUSQU'À 7 kW	**Bornes douces** Jusqu'à six prises T2 (maximum 7,4 kW) et une prise domestique (maximum 3 kW)	0,39 €/kWh TTC	Après 3 heures : + 0,05 €/min *(soit 3 €/h)*	20H-8H : 4 €
Borne JUSQU'À 22 kW	**Bornes douces** Deux prises T2 (maximum 22kW) et deux prises domestiques (maximum 3,7 kW)			
Borne JUSQU'À 24 kW	**Bornes semi-rapides** deux câbles Combo/CHAdeMO (maximum 24 kW) et une prise T2 (maximum 22 kW)	0,45 €/kWh TTC	Après 2 heures : + 0,2 €/min *(soit 12 €/h)*	Aucun
Borne JUSQU'À 50 kW	**Bornes rapides** Deux câbles Combo/CHAdeMO (maximum 50 kW) et une prise T2 (maximum 22 kW)	0,49 €/kWh TTC	Après 1 heure : + 0,3 €/min *(soit 18 €/h)*	
Borne JUSQU'À 100 kW	**Bornes très rapides** Deux câbles Combo (maximum 100 kW) et une prise T2 (maximum 22 kW)			

Réservations de bornes : 30 minutes = 1 € pour les bornes de 7 et 22 kW. 30 minutes = 3 € pour les bornes de 24, 50 et 100 kW.

Infos pratiques

L'intégralité du réseau public de bornes de recharge pour véhicules électriques de la communauté d'agglomération Val Parisis a rejoint le réseau du Sigeif exploité par Izivia le 1er mars 2023.

L'accès par CB est possible via un QRcode posé sur chaque borne, en utilisant l'application Izivia ou le Pass Izivia.

Contact

Hotline Izivia

09 72 65 92 00

Documents
Flyer d'informations sur les bornes de recharge électrique au 1er mars 2023
Guide d'utilisation des bornes de recharge électrique au 1er mars 2023
Liens utiles
Localisation des bornes avec Charge map
Localisation des bornes avec Freshmile
Grille tarifaire du Sigeif et carte des bornes en fonctionnement